Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 029-212901177-20251125-DCM20251105-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 novembre, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Cécile LE ROUX, Henri LÉLIAS, Christelle HÉLIÈS, Sabrina OULHEN, François-Guillaume LE GALL, Adeline CORNEC, Philippe MONOT, Denis MERCELLE, Jean-Michel LANNUZEL, Jean-Yves GOURIOU, Laurence CORRE, Pascal SIMIER, Caroline PRIGENT-LÉON, Sandrine GAC, Liliane OGOR, Fabienne LANDURÉ, David NORMAND, Charline NICOVIOTIS, Dominique MIGNON, Laurence GUIARD-RENAULT, Pascal HERVIO, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Claude DARÉ, pouvoir à François-Guillaume LE GALL
Gwendal LE COQ, pouvoir à Sabrina OULHEN
Sandrine LAVIGNE, pouvoir à Cécile LE ROUX
Nadine KASSIS, pouvoir à Laurence GUIARD-RENAULT
Christelle MARTIN, pouvoir à Adeline CORNEC

Absents : Camille GUIAVARCH
Alain FLOUR

Secrétaire de séance : Sandrine GAC.

Date de réunion : 25/11/2025
Date de convocation : 18/11/2025

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 22
- conseillers votants : 27
- pouvoirs : 5

Votes : Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

DCM N°2025-11-05

OBJET

BUDGET PRIMITIF 2025 – LOTISSEMENT LES HAUTS DE TROUBIROU

Suite à la création du budget lotissement en septembre dernier, le conseil municipal est appelé à voter le budget primitif de celui-ci :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	126 005 €	126 000 €	252 005 €
RECETTES	126 005 €	126 000 €	252 005 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver le budget primitif du lotissement « LES HAUTS DE TROUBIROU » tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

MAIRIE de LANNILIS (Finistère)

Acte rendu exécutoire, compte tenu :
du dépôt en sous-préfecture effectué le : 28/11/2025
et de la publication effectuée le : 28/11/2025